

éco
quartier

« Réussir son projet d'aménagement de territoire »

La démarche ÉcoQuartier, outil opérationnel partagé

Formation sur les fondamentaux de l'aménagement
durable, Février 2018
Guyane



Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Ministère de la Cohésion des Territoires – Ministère de la Transition Écologique et Solidaire,
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature :

Bruno Bessis, adjoint au chef de bureau de l'aménagement opérationnel durable – AD4.

Yâsimîn Vautor, chargée de mission EcoQuartier et nouveau conseil aux territoires, cheffe de projets formations
EcoQuartier – AD4.

Mission Interministérielle de la Qualité de la Construction Publique :

Patrick Chotteau, Secrétariat Général adjoint.

Qui pilote la démarche EcoQuartier ?



Ministère de la cohésion
des territoires

Ministère de la transition
écologique et énergétique

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Habitat, urbanisme et paysages
DHUP

Eau et biodiversité

SD Aménagement durable
AD

Suivi des aménageurs

EPF

Ateliers des territoires

Eco cités

Nvaux conseils territoires

EcoQuartiers



Des dynamiques d'aménagement durable qui se consolident

2012
Colloque
international Ville
Equatoriale
Durable

Reconnaissance
nationale du
projet de
Rémire-Montjoly

2015
Maripasoula
lauréat du
programme
revitalisation

2016
Colloque Ville
Equatoriale
Guyanaise
durable

2017
1e commission
régionale EQ
Reconnaissance
Hibiscus

Janv 2018
Rencontre Ville
Equatoriale
durable

1ere
formation
EcoQuartier

LABEL ÉTAPE 2

Territoires OIN
= EcoQuartiers

LABEL ÉTAPE 2

Lancement
Atelier des
territoires

"Qu'est-ce qu'un ÉcoQuartier ?"

"Comment faire le lien entre la
planification du territoire et votre projet opérationnel
d'aménagement ? "

" Comment faire projet en mobilisant localement le jeu d'acteurs ? »

" Comment appréhender le montage économique de vos opérations
d'aménagement durable ? "

" Comment répondre aux exigences environnementales de demain dans le
contexte d'aujourd'hui ? "

" Comment intégrer la nature en ville dans mon projet d'ÉcoQuartier ? »

Le programme de la formation – rappel des séquences

Formation
organisée sur
2 Jours

Séquence 1 :

La démarche EcoQuartier du ministère : du plan ville durable au label EcoQuartier

Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par l'État, les partenaires associés à la démarche

> Maîtriser le contexte de l'émergence de la démarche

Séquence 2 :

Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier

Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, identifier des pistes de solutions ensemble
Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés et des 3 dernières campagnes de labellisation

> Connaître la charte EcoQuartier et sa déclinaison possible dans un projet

Le programme de la formation – rappel des séquences

Formation
organisée sur
2 Jours

Séquence 3 :

Programmation urbaine durable

- Du diagnostic partagé à la stratégie urbaine : les questions à se poser et les pistes de solutions à identifier tout au long du projet.
- Echanges ouverts sur les projets en programmation suivis par les participants

Séquence 4 :

- Les grands enjeux de l'aménagement en Guyane : la déclinaison opérationnelle des enjeux d'aménagement durable dans des projets d'aménagement locaux
- Échanges ouverts sur des cas concrets en Guyane, mobilisation de retours d'expériences dans les Outremer, à l'échelle nationale et internationale.

Débriefing

Ressources

Perspectives

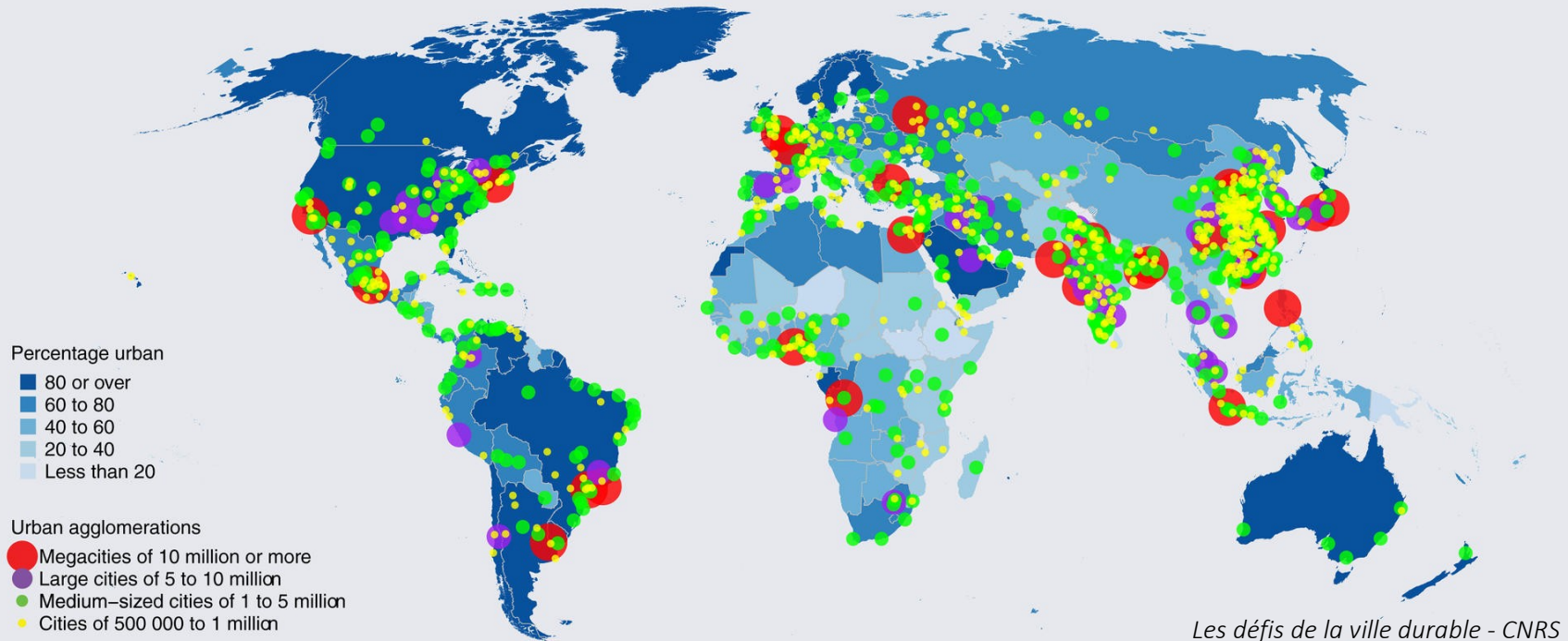
> Identifier le plus en amont les clés de réussite du projet
> développer son expertise
> s'entourer des compétences nécessaires

> Voir la déclinaison opérationnelle de la démarche à travers vos projets et la cartographie locale des acteurs

> Pour aller plus loin

Tour de table, présentation succincte des projets portés par les participants et des attentes





Séquence 1 : La démarche EcoQuartier du ministère : origine et déploiement

Faut-il tout réinventer...



... pour aller vers la Ville Durable ?

Tirer des leçons de l'histoire...

XIXème

500 millions d'urbains dans le monde

XXème

5 milliards d'urbains dans le monde

Guerre 14 - 18

Guerre 39 - 45

30 glorieuses

Faubourg

Îlot

Haussmann

Cité Ouvrière

Cité Jardin

Grand Ensemble

Ville nouvelle

Lotissement



+ accès à la ville existante / Mixité / Mutabilité

- gentrification sociale / manque d'espaces verts / saturation des réseaux

+ accès à la ville existante / Mixité / Mutabilité

- gentrification sociale / manque d'espaces verts

+ Mixité / jardins privés / optimisation du foncier et des équipements

- Repli sur l'usine, déconnexion avec le territoire

+ Qualité paysagère et des logements optimisation du foncier et des équipements

- Déconnexion avec le territoire

+ Loyers modérés

- Manque d'Espaces extérieurs appropriable / non diversité des types de logements / éloignements des centres villes / non mixité

+ Mixité sociale et fonctionnelle / accessibilité en TC / espace de loisirs

- Identité historique à construire

+ Accessibilité financière / possibilité d'extension / taille des logements et des jardins

- Non mixité et non diversité des logements / manque de TC / mutabilité

... et des expérimentations

XIXème

500 millions d'urbains dans le monde

Guerre
14 - 18

Guerre
39 - 45

XXème

30 glorieuses

XXIème

5 milliards d'urbains dans le monde

Faubourg

Îlot
Haussmann

Cité
Ouvrière

Cité
Jardin

Grand
Ensemble

Ville
nouvelle

Lotissement





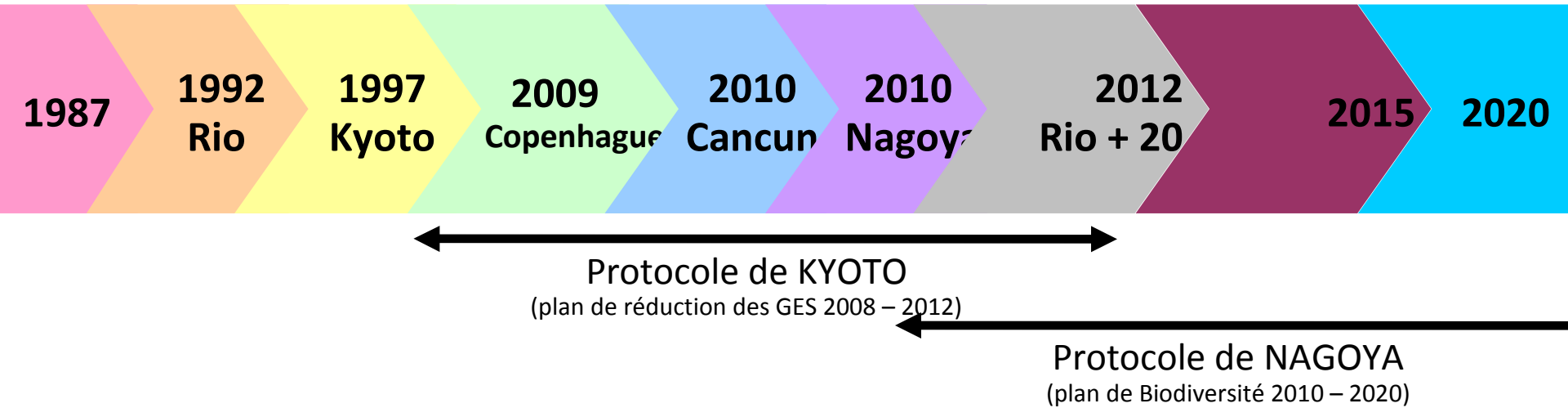
Le renouveau de l'Habitat intermédiaire en France depuis les années 90...



... et un mouvement européen (du nord) de développement de « Quartiers durables ».

International

COP 21 Paris



GRO HARLEM BRUNDTLAND

(photo) dirige la Commission mondiale de l'environnement et du développement créée par l'ONU. La commissaire norvégienne publie en 1987 le rapport « Notre avenir à tous », qui décrit la politique nécessaire pour parvenir à un développement durable.

La charte Action 21 Programme de l'O.N.U. Sommet de la terre de Rio (1992)
un « **consensus mondial** » sur un nouveau mode de développement pour faire face aux problèmes écologiques majeurs des années à venir.

Le protocole de Kyoto (1997)
Réduction de **5% par rapport aux niveaux de 1990** au cours de la période quinquennale 2008 - 2012.

ISO TC 268
Travaux de normalisation sur la ville durable (Système de management, indicateurs)

Le protocole de Nagoya
Plan de Biodiversité 2010 – 2020 avec un point d'étape en 2015

Europe

1994

2005

2007

2008

2009

2020



Reference Framework
for Sustainable Cities
(RFSC)

Pacte énergétique Européen

L'accord de Bristol

L'objectif de la réunion informelle de Bristol (6-7 décembre 2005) a été de débattre et de convenir des bénéfices qu'auraient tous les États-Membres à créer des collectivités durable en Europe.

Les ministres ont avalisé l'« accord de Bristol », définissant les huit caractéristiques d'une collectivité durable, et se sont engagés à partager les exemples de bonnes pratiques.

Apparition des Quartiers durables comme site d'expérimentation pour la ville durable

La charte d'Aalborg Charte des villes européennes pour la durabilité, 27 mai 1994.

Cette charte affirme l'importance de **la ville comme échelle pertinente d'action** en faveur du développement durable.

La charte d'Aalborg définit le cadre Européen de « la ville Durable »

La charte de Leipzig **La charte de la ville Durable et Solidaire Européenne**

Comme la charte d'Aalborg, l'accord de Bristol dit que les villes sont les lieux privilégiés pour la mise en place de l'action durable, mais que les villes sont également les lieux où se manifestent l'exclusion sociale, les problèmes démographiques, et les problèmes écologiques.

Pacte Énergétique Européen

Le paquet climat-énergie (ou énergie-climat) ou plan climat de l'Union européenne est un plan d'action. réalisation de l'objectif « 20-20-20 » ou « 3x20 » visant à :

- 20 % d'énergie renouvelable ;
- réduire de 20 % les émissions de GES ;
- accroître de 20 % l'efficacité énergétique

France



le Grenelle Environnement

Le plan Ville Durable est la réponse du Ministère à l'engagement du Grenelle de l'Environnement

« Sous l'impulsion des collectivités locales au moins un EcoQuartier avant 2012 (en continuité avec l'existant et intégré dans l'aménagement d'ensemble) dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif. Définir un référentiel pour les écoquartiers. Réaliser une quinzaine de grands projets d'innovation énergétique, architecturale »

> Demande du COMOP n°9 d'avoir un référentiel EcoQuartier

France

2008

2009 - 2011

2013 - 2014 - 2015

2016

...

Lancement du plan ville durable

Premiers travaux sur
le référentiel
EcoQuartier

Concours EcoQuartier

Concours en 2009 et 2011

De nombreuses candidatures

Mise en place du club EcoQuartier

Sessions de formations

Accompagnement des services de
l'Etat

*Apparition des
EcoQuartier comme site
d'expérimentation pour la
ville durable*

Label EcoQuartier *Passage du concours au label EcoQuartier*

Nouveau référentiel

*39 EcoQuartiers labellisés dans tout
type de contexte.*

Renouveau de la démarche

Mission confiée à Alain
Jund (Strasbourg)

Forum le 28/06/16

Session label 2016 en
cours

Travaux sur la boîte à
outils de l'évaluation

Articulation entre normes, labels et démarches

INTERNATIONAL

ISO 37 101

EUROPE



RFSC

NATIONAL

Ministères

- ...
- ...
- ...
- ...

Agences nationales

- ANAH
- ANRU
- ADEME
- ...

La mise en œuvre du Plan Ville Durable

Présenté en Conseil des ministres, le 22 octobre 2008, le **Plan Ville Durable**

visait à favoriser l'**émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville.**

Le lancement de la démarche **EcoQuartiers**,
le projet des **EcoCités**,
l'appel à **projets transports collectifs** et le plan **Nature en ville** ,
sont les 4 initiatives de ce plan.

Échelle Quartier

Échelle Ville

Mobilité durable

Nature en ville

éco
quartier

éco
citē



Protocole de Nagoya

« 3 x 20 » européen

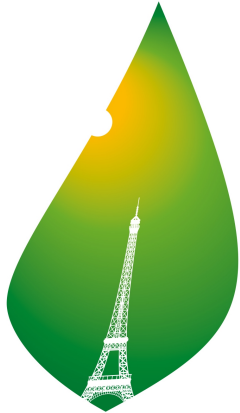
Diversification des ressources énergétiques

Réduction des gaz à effet de serre

Plan Climat

Adaptations aux changements climatiques

Enjeux mondiaux



COP21 • CMP11

PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

Villes durables ?

EcoCités ?

EcoQuartiers ?

Smarts Cities ?

Quels outils pour piloter vos opérations d'aménagement ?

Déclinaisons locales



Démarche EcoQuartier, les étapes clés

2000 : Naissance de la démarche ÉcoQuartier en Europe du Nord (Suède, Danemark) et à Fribourg, en Allemagne.

2005 : La démarche s'installe en France avec le projet de la caserne de Bonne à Grenoble.

2008 : Une vision commune autour de l'ÉcoQuartier émerge grâce à l'impulsion de l'Etat en lien avec les collectivités.

2009 : Premier appel à projets ÉcoQuartiers et création du comité scientifique ÉcoQuartier, lieu d'échange pour alimenter la réflexion sur la démarche.

2010 : L'ambition d'un grand mouvement vers la ville durable est formalisée dans l'article 7 de la loi grenelle 2.

2010 : Création du club national ÉcoQuartier pour diffuser les bonnes pratiques et les projets de qualité, et accompagner les maîtres d'ouvrage publics dans leur projet.

Concours EcoQuartier 2009

Grand Prix National

Palmarès – Projets ruraux

Palmarès – Petites Villes

Palmarès thématique

Catégorie eau

Catégorie déchet

Catégorie Biodiversité / Nature en ville

Catégorie Sobriété énergétique

Catégorie Mobilité

Catégorie Densité et Formes Urbaines

Catégorie Eco-Construction

Palmarès Projets d'avenir



ZAC de Bonne - Grenoble (38)

Équipe :

Architecte-urbaniste lauréat du marché de définition : C. Devillers et associés

Architecte-urbaniste en chef de la ZAC : AKTIS Ioizzos Savva...

Experts pour études préliminaires : ville de Grenoble (prospective urbaine) Retail consulting Groupe, Composite, Sareco, CEBTP, BETREC, M. Tassin, SETIS

AMO HQE : Terre-Eco, Enertech, Agence Locale de l'Energie

Management global du projet : SEM SAGES (maîtrise d'ouvrage déléguée)

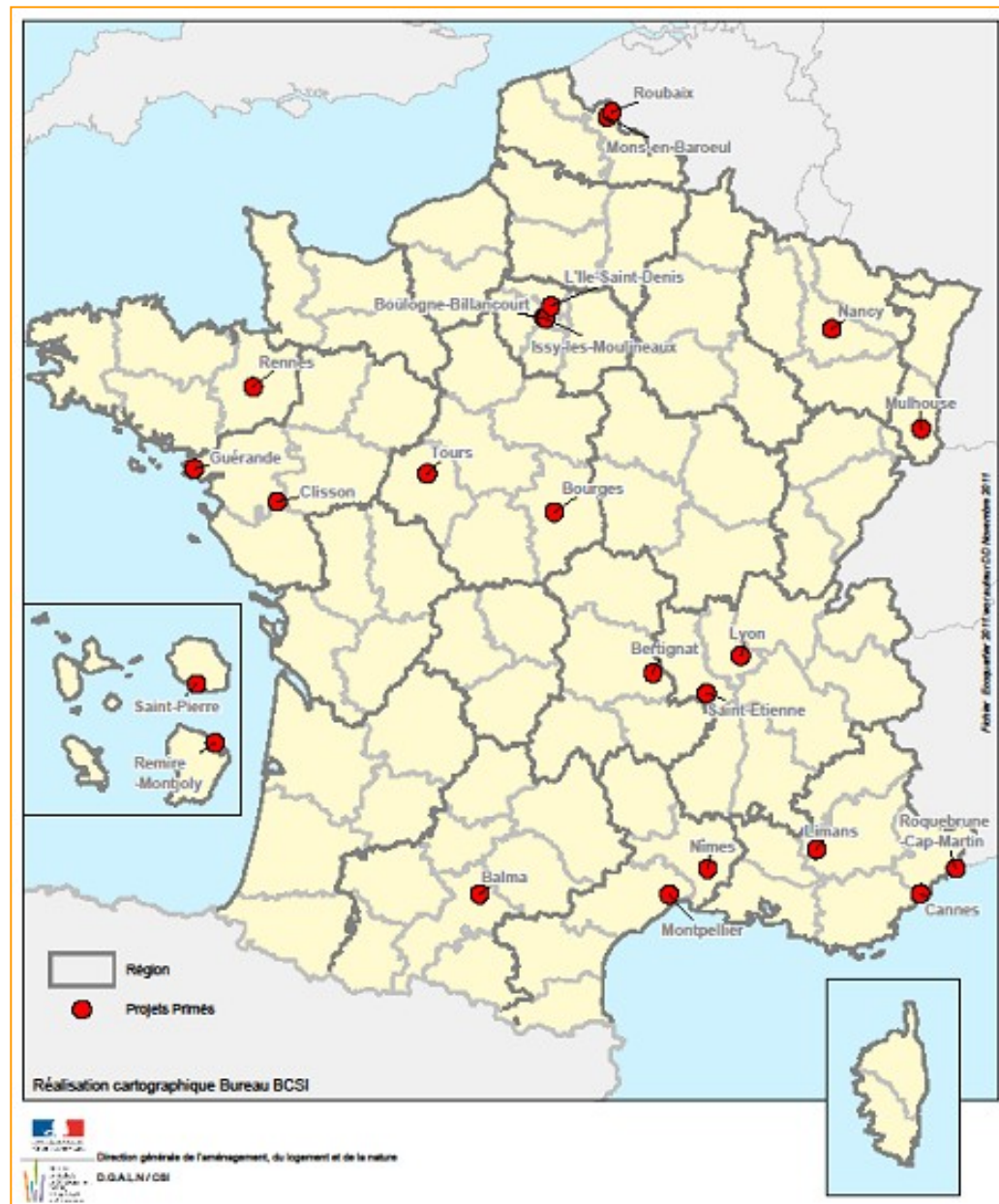
Catégorie C

Cette ZAC se situe sur une ancienne caserne 8ha en plein centre ville. Ce périmètre a été élargi pour une meilleure insertion urbaine, doublant l'espace à aménager (15 ha). Cet espace est à la jonction d'un quartier du XIXème, d'un secteur des années 50 et d'un quartier social des années 80. Le projet prévoit 850 logements (35% de locatifs sociaux) et des résidences pour étudiants. Il accueille une école primaire, un établissement pour personnes âgées, une piscine municipale, environ 30 nouveaux magasins, un hôtel 4 étoiles dans un bâtiment de l'ancienne caserne, un cinéma d'art et essai et 5 ha de parc urbain.



Concours EcoQuartier 2011

- 24 lauréats :
 - 2 Grands Prix
 - 9 lauréats pour le Palmarès thématiques
 - 11 lauréats pour le Palmarès territoires stratégiques
 - 2 Projets d'avenir



Grand prix 2011

Nancy, Laxou, Maxéville
Nancy

Communauté Urbaine du Grand

Le plateau de Haye



Une gouvernance structurée

- Un comité de pilotage stratégique des 3 communes concernées
- Un pilotage opérationnel participatif (Conseil de Développement du Plateau de Haye)
- Une concertation culturelle et festive « Les Aventures partagées du Plateau de Haye »
- Un partenariat scientifique et technique (ENSP Versailles et l'ENGREF de Nancy)

Promouvoir l'emploi

- Des chantiers d'insertion pour les jeunes à la recherche d'un emploi
- Création d'une coopérative pour gérer les jardins partagés

Améliorer les déplacements

- Lignes de bus structurantes
- Tramway prévu
- Vélo en libre service (VELOSTAN)
- Covoiturage
- Réseau de recharge de véhicules électriques

Des objectifs environnementaux ambitieux et encadrés

- Charte « chantier vert »
- Bilan carbone
- Chaufferie bois-gaz sur les Hauts du Lièvre alimentée par filière bois locale
- Tour des énergies renouvelables
- Compostage collectif, tri sélectif prévu avec des conteneurs semi enterrés
- Maison de la propreté

Grand prix 2011

Roubaix, Tourcoing, Wattrelos

Lille Métropole Communauté Urbaine

L'Union



Un site test pour les outils de la Ville durable pour Lille

- Le référentiel EcoQuartier de LMCU
- Le référentiel dynamique de développement durable «Développement durable et gouvernance »

Des objectifs ambitieux à tous points de vue

- ZAC à 60% alimentée par la chaufferie bois
- Maîtrise de l'éclairage public
- Intégration des noues et des bassins dans un biotope humide au sein de la trame verte et bleue communautaire

- Obligations dans les annexes de ventes d'appareils sanitaires économes en eau
- Réutilisation des matériaux de chantier (5000 m3 de briques concassées), « matério-thèque» sur de matériaux réutilisables...
- Dépollution exemplaire articulée avec le système de gestion de l'eau, en intégrant la trame verte sur les voies ferrées de desserte du site

Gouvernance exemplaire

- Réunion périodique des « Les Assises de l'Union » (usagers, élus, services, partenaires)
- Ateliers d'auto-réhabilitation avec les habitants de l'îlot Stephenson
- Action culturelle : les journées du patrimoine par les étudiants de l'école régionale supérieure d'expression plastique

Un développement économique ambitieux

- La zone support d'un pôle de compétitivité mondial sur le textile
- Un pôle image et jeux vidéo en plein développement

Démarche EcoQuartier, les étapes clés

2011 : Second Appel à Projets EcoQuartiers

2012 : Création du label ÉcoQuartier pour distinguer l'exemplarité des démarches et clarifier les conditions de réussite des interventions sur les quartiers.

2013 : 1^e campagne de labellisation, 13 labels décernés et 32 diplômes "Engagé dans la labellisation".



2013 : Le label EcoQuartier

En attribuant le **label EcoQuartier**, le ministère valorise les opérations exemplaires, qui partout en France, permettent aux habitants de vivre dans des quartiers, conçus selon les principes du développement durable.

Un EcoQuartier doit respecter tous les principes du développement durable par :

- faire du projet autrement, en impliquant tous les acteurs de la ville, du citoyen à l'élu, mais aussi par l'offre d'outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage
- la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en vie d'un cadre de vie sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le vivre ensemble
- la participation au dynamisme économique et territorial
- la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique

2016 : Renouveau de la démarche EcoQuartier



Fruit d'un travail collaboratif, le nouveau référentiel s'articule autour de quatre priorités :

1. Des ÉcoQuartiers pour tous avec comme objectif d'atteindre **500 ÉcoQuartierS** labellisés en 2018.
2. Des ÉcoQuartiers pour **tous les types de territoires** : urbains, ruraux et périurbains ; avec l'ambition d'atteindre 30% d'opérations réalisées en milieu rural d'ici 2018.
3. Des ÉcoQuartiers **laboratoires d'innovation** et de fabrication de la ville durable en renforçant leur rôle de pionnier en matière d'énergie, de mobilité, de santé, d'économie circulaire, de ville intelligente, d'habitat participatif, de sobriété et de réversibilité.
4. Un label **opérationnel à la lisibilité renforcée** qui accompagne désormais l'ÉcoQuartier tout au long de son cycle de vie.



Démarche EcoQuartier, les étapes clés

2017 : 5^e campagne : 5 labels étape 4, 14 labels étape 3 et 44 labels étape 2.

2018 : Lancement de la 6^e campagne de labellisation EcoQuartier.

Pourquoi ?

La démarche ÉcoQuartier vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville.

Elle recouvre tous les aspects de l'aménagement durable, de la **démarche de projet** (gouvernance, pilotage, localisation du projet, évaluation, etc.), aux aspects plus techniques liés au **cadre de vie** et aux **usages** (mixité sociale, vivre ensemble, solidarité, densité, formes urbaines), au **développement économique et territorial** (mixité fonctionnelle, emplois, mobilité, etc.), ainsi qu'à la **préservation des ressources** et **l'adaptation aux changements climatiques** (eau, biodiversité, énergie, etc.).



Depuis 2013 un label national ÉcoQuartier pour valoriser des projets urbains vraiment durables.

Habiter, circuler, travailler :

les multiples facettes des ÉcoQuartiers

En intégrant tous les enjeux de la ville et des territoires durables, les ÉcoQuartiers offrent à leurs habitants des modes de vie fondés sur la prise en compte des ressources locales.

Ressources

Limitier la production des déchets, préserver la ressource en eau et favoriser les énergies renouvelables et de récupération... Depuis les réseaux de chaleur jusqu'aux filières de valorisation et de recyclage, la gestion responsable de la ressource est l'un des objectifs majeurs des ÉcoQuartiers.

Pilotage et participation

Les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville : élus, gestionnaires et usagers. L'ensemble des parties prenantes est associé à la démarche.

Cadre de vie

Des espaces publics de qualité, jardins, promenades piétonnes, respect de l'identité des lieux et des paysages : les ÉcoQuartiers participent à l'amélioration du cadre de vie et favorisent le lien social.

Mixité

Les ÉcoQuartiers visent à répondre aux besoins de chacun pour vivre, se loger, travailler, se divertir : offrir les services et équipements du quotidien (crèches, écoles...), favoriser l'installation de commerçants, programmer des logements abordables...

Bâtiments

Pour concilier qualité architecturale et sobriété énergétique, les ÉcoQuartiers innovent. Construction bioclimatique, bâtiment à basse consommation d'énergie, voire à énergie positive : adaptées aux situations locales, les solutions concilient bien-être et responsabilité environnementale.

Mobilité

Faciliter les déplacements à pied ou à vélo, relier les centres-villes par les transports collectifs, adapter les modes de circulation aux usages... Les ÉcoQuartiers aident à concevoir des alternatives à l'automobile à toutes les échelles, du quartier à l'intercommunalité.

Pour qui ?



Première cible de la démarche :

Les collectivités

Et tous les acteurs concernés : entreprises, aménageurs, promoteurs, autres collectivités territoriales, professionnels, agences nationales et services de l'Etat...

Dont les habitants et les usagers.

DÉMARCHE ET PROCESSUS	CADRE DE VIE ET USAGES	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2 Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	7 Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3 Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	8 Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5 Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	10 Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Pour les collectivités et leurs partenaires :

Un référentiel commun pour se poser les bonnes questions tout au long du projet

EcoQuartier, avec qui ?

> COMMISSION NATIONALE

Charte des partenaires signée par ANRU, ADEME, CGET, Fédération des Parcs Naturels Régionaux

> COMMISSIONS REGIONALES

Etablir et renforcer dans vos régions les communautés de partenaires



Charte
des partenaires
des
EcoQuartiers



- Les EcoQuartiers, dans toute leur diversité, sont une réponse locale permettant de contribuer efficacement aux objectifs internationaux fixés lors de la COP 21 et de la conférence Habitat III : équité sociale et solidarités, changement climatique et transition énergétique, ressources locales et renouvelables, filières et emplois durables, biodiversité et mobilité. Le label EcoQuartier constitue à ce titre un gage de qualité et apporte des réponses pertinentes au regard de ces objectifs.
- Les 20 engagements de la Charte EcoQuartier constituent un cadre de référence commun, évolutif et adaptable à l'échelle locale, ils accompagnent le projet de sa conception à son évaluation partagée avec tous les acteurs du territoire : élus, techniciens, aménageurs, habitants, commerçants, entreprises, usagers, associations, riverains, professionnels...
- Les EcoQuartiers sont des sites d'expérimentation tournés vers l'amélioration continue. Fondés sur la co-production et la mobilisation citoyenne, ces lieux permettent l'émergence de nouvelles façons de concevoir et renouveler les territoires, dans un objectif de diffusion des pratiques à une échelle plus large.
- Le club EcoQuartier est un lieu de partage des expériences et de capitalisation des connaissances. Les objectifs de l'aménagement durable seront atteints grâce à la mobilisation forte de toutes les parties prenantes et par leur mise en réseau, afin d'accélérer et de démultiplier les changements de pratique.
- Les EcoQuartiers contribuent et bénéficient des dispositifs et démarches mis en place par les partenaires aux niveaux national et local dans le cadre des règles et modalités d'intervention de chacun (conseil, accompagnement, ingénierie, financement, formation, etc.)
- Les enseignements issus des EcoQuartiers ont vocation à être partagés au-delà de leur périmètre pour avoir un effet levier sur le territoire plus large. De par leur essaimage, ils contribuent à l'évolution des pratiques nécessaires à la construction des territoires durables de demain.

RECONNAISSANT ET APPROUVANT CE QUI PRÉCÈDE, AVEC NOTRE SIGNATURE,
NOUS :

- Adhérons à la charte des partenaires des EcoQuartiers.
- Rejoignons les membres de la commission nationale EcoQuartier.



Le Président
Michael WEBER



La démarche EcoQuartier et ses partenaires nationaux

Comité national
des partenaires

Conseil
scientifique

 Cerema



- Les autres ministères comme le ministère de l'environnement et le ministère de la Culture
- Le CEREMA
- Les agences nationales comme l'ANRU, l'ANAH, l'ADEME
- La Caisse des Dépôts
- Les représentations nationales de collectivités (association des maires)
- Des représentations de professionnels
- Des écoles d'architectures, d'urbanisme et centres de recherche (CSTB)
- Des associations...

La démarche EcoQuartier et ses partenaires locaux

Commissions
régionales

Des partenaires diversifiés impliqués localement parmi :

- Les Conseil Régionaux
- Les CAUE, agences d'urbanisme, maisons d'architecture
- Des représentations de professionnels
- Des représentations d'aménageurs publics et privés
- Des écoles d'architectures, d'urbanisme
- Des associations...

Pilotage : DREAL – DRIEA – DEAL avec la contribution des services locaux de l'État (DDT, UT)

EcoQuartier, comment ?

Les Clubs régionaux



Quelques idées de guides, études réalisés

- Guide sur les projets d'aménagement durable franciliens
- Guide sur la revitalisation de bourgs ruraux dans les Pays de la Loire
- Plaquette sur habitat individuel dense réalisée par la DDTM du Gard, Hauts-de-France accompagne aussi une étude sur la densité menée avec le Cerema
- Etude sur les besoins en logement en Guyane, intégrant les pratiques d'habitat autoconstruit
- Contribution à la boîte à outils EcoQuartier en milieu rural de Grand Est à travers des fiches thématiques méthodologiques



Des rencontres programmées :

- Lancement du Club régional corse
- 3 rencontres régionales du Club dans les Hauts de France
- Rencontre « Du PLU au projet d'aménagement » dans les Pays de la Loire (Maine et Loire)
- En Guyane, semaine de la ville équatoriale guyanaise durable en septembre
- Rencontre de la commission régionale autour de projets labellisés en Nouvelle Aquitaine
- Fin avril rencontre du Club EcoQuartier en Guadeloupe
- Club EcoQuartier en centres-bourgs dans la région Grand Est

Des ateliers thématiques
et territoriaux
Des labs...

UNE DEMARCHE ARRIVEE A MATURITE



- **Un ancrage territorial assuré** avec plus de 220 chartes EcoQuartiers signées par les collectivités
- **Des retours d'expériences concrets** d'initiatives portées par les collectivités de renouvellement de la ville sur la ville
- Le **process collégial (multi acteurs) et la démarche « bottom-up »** de la labellisation : un avis d'opportunité local, une triple expertise avec des acteurs diversifiés, des commissions EcoQuartier dans chaque région réunissant les partenaires locaux, une commission nationale
- **Des partenaires investis depuis plusieurs années** qui font grandir et évoluer avec nous la démarche : le club EcoQuartier réunissant plus de 1 200 inscrits, le comité des partenaires nationaux, le comité scientifique, le CEREMA, les échanges réguliers avec le Club ville aménagement et le Réseau National des Aménageurs (RNA)...
- Plus d'une vingtaine de rencontres, ateliers, formations dédiées à la démarche qui s'organisent chaque année dans les régions
- Des collectivités inscrites dans un processus d'**auto-évaluation** de leur projet labellisé

*Cadre commun
pour tous les
acteurs*

EcoQuartier : une démarche, pas une norme

- donne un **cadre en termes de gouvernance** : outil mobilisable et appréhendable par tous les acteurs, capable de fédérer

- démarche **transversale** et **interdisciplinaire**, inscrit dans la dynamique « réseaux »

Donne un cadre de réflexion et de conception partagé

Partage des engagements (collectivités – aménageurs – état partenaires)

Partage des risques (programmation des équipements publics, services...)

Partage citoyen (participation, co-construction...)

*Cadre commun à
toutes les étapes du
projet*

Levier de négociation et de **discussion** auprès des autres acteurs pour un aménagement durable (élus, services techniques, riverains, promoteurs, usagers...), outil pour maintenir des engagements dans le temps

- Programmation d'espaces, d'équipements et de services publics (mixité urbaine)
- Programmation des typologies de logements (selon les caractéristiques du territoire...)
- Parking et stationnement
- Réseaux urbains économes en énergie et limitant les émissions de gaz à effet de serre
- Efforts pour la mobilité (nouvel arrêt de bus, nouvelle desserte...)
- Efforts de densité (ville compact)...

Faire intervenir ces démarches en phase amont = plus de cohérences entre projets et objectifs visés

Cadre partagé ET adaptable

Outils adaptables à tous les contextes

- PRU
- milieu rural
- centre ancien
- ...

Ils n'imposent pas de normes, ne sont pas normatifs

Locomotive territoriale

Outil de valorisation et de reconnaissance des sites et porteurs de projets pilotes au niveau national et international

Démarches collégiales de partage d'expériences

Co-construction d'une démarche d'évaluation

Évaluation à construire avec, pour et par les porteurs de projets pour valoriser et soutenir l'effort des projets engagés

Les étapes du label

L'idée

*inscrite
dans une
stratégie
territoriale
globale*



**La démarche
EcoQuartier**

Le projet



La démarche
EcoQuartier

LABEL ÉTAPE 1 L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte
ÉcoQuartier puis lance la phase
d'étude du projet.

Le projet, inscrit dans une
stratégie territoriale

La réalisation

L'idée



La démarche
EcoQuartier

LABEL ÉTAPE 2
L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé,
une expertise est réalisée pour vérifier
la conformité du projet à la charte
ÉcoQuartier.

Le projet d'aménagement

La réalisation

L'idée



La démarche EcoQuartier

LABEL ÉTAPE 3
L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3.



La vie du quartier

Le projet d'aménagement



La réalisation



La démarche EcoQuartier

LABEL ÉTAPE **4** L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label -
étape 3, la collectivité mesure
la tenue de ses engagements
dans le temps. Cette étape est validée
par une commission nationale

L'amélioration
continue du
projet



La vie du
quartier

LABEL ÉTAPE L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte ÉcoQuartier puis lance la phase d'étude du projet.

LABEL ÉTAPE L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

LABEL ÉTAPE L'ÉcoQuartier livré

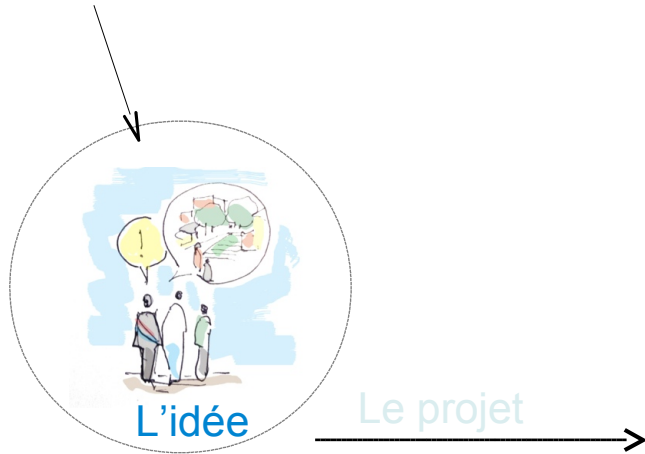
Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3.

LABEL ÉTAPE L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label - étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps. Cette étape est validée par une commission nationale

Le processus de labellisation

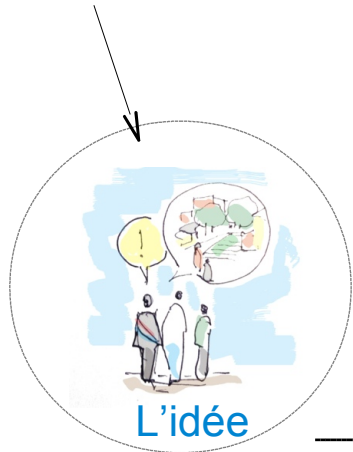
La stratégie territoriale



Etape 1 :: signature de la Charte EcoQuartier

Dès la phase amont d'un projet, en lien avec la stratégie territoriale portée par la collectivité contacter **les services locaux de l'Etat**, signature des engagements à la démarche avec les acteurs concernées

La stratégie
territoriale



Le projet

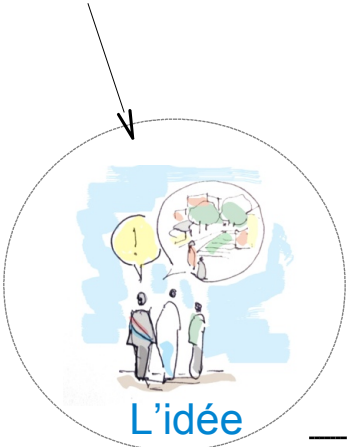


Étape 2 : Projet conçu, démarrage
du chantier

Processus d'expertise et de jury partagé entre étape 2 et étape 3 :

- Appel à candidature nationale
- Candidatures portées par les collectivités
- **Triple expertise** par des professionnels avec visites sur site et rencontre du porteur
- **Commission régionale** avec collège de professionnels et personnes engagées (analyse de l'existant sur la base des engagements pour l'étape 2)
- Commission nationale – **annonce des lauréats**

La stratégie territoriale



Le projet



La réalisation

La livraison



La vie du quartier

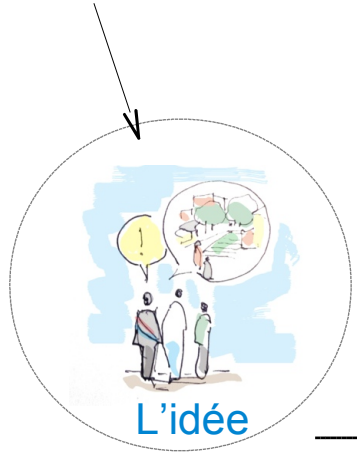


Etape 3 : Projet livré, quartier fraîchement investi par ses habitants et ses usagers

Processus d'expertise et de jury partagé entre **étape 2** et **étape 3** :

- Appel à candidature nationale
- Candidatures portées par les collectivités
- **Triple expertise** par des professionnels avec visites sur site et rencontre du porteur
- **Commission régionale** avec collège de professionnels et personnes engagées (analyse de l'existant sur la base des engagements pour l'étape 2)
- Commission nationale – **annonce des lauréats**

La stratégie territoriale



Le projet



La livraison



Le quartier vécu



Etape 4 : Projet livré, **habité et vécu** par sa population.
Vérification de l'atteinte des objectifs, renseignement des indicateurs et identification d'éventuelles mesures correctives.
=> **Auto-évaluation / amélioration continue**

Retour d'expérience à toutes les échelles

Le projet d'aménagement

AEU / HQE Aménagement

La réalisation

L'idée
inscrite
dans une
stratégie
territoriale

RFSC

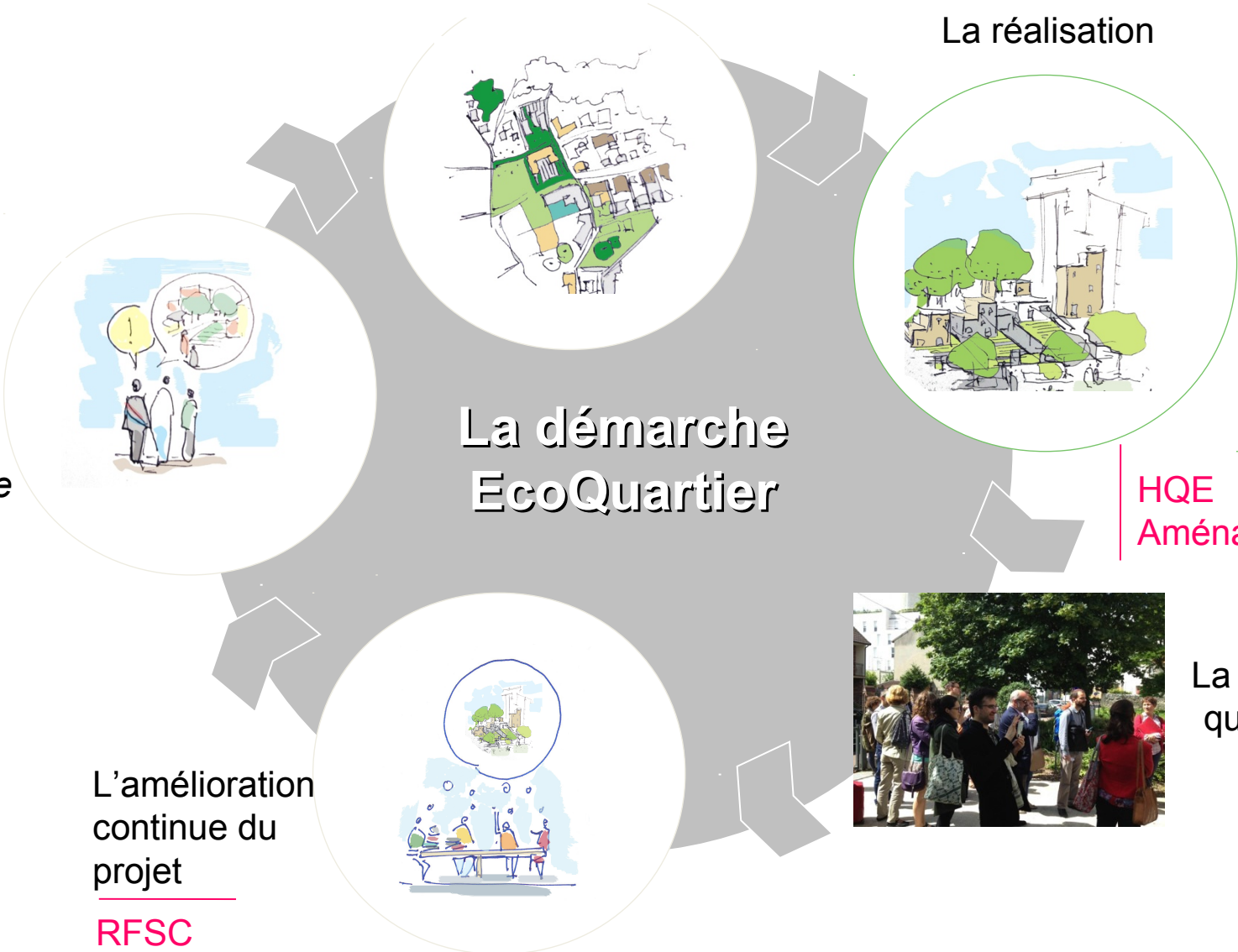
La démarche EcoQuartier

HQE
Aménagement

L'amélioration
continue du
projet

RFSC

La vie du
quartier



Qui peut candidater au label ?



Quelles typologies de projets peut candidater au label ?



**Les projets d'aménagement durable en renouvellement urbain
PRU – NPNRU
(partenariat avec l'ANRU)**



**Les projets d'aménagement inscrits
dans les territoires ruraux
Renouvellement tissu existant ou extension maîtrisée**

Une intégration patrimoniale et environnementale du projet



Participation citoyenne



Renouvellement de bourgs

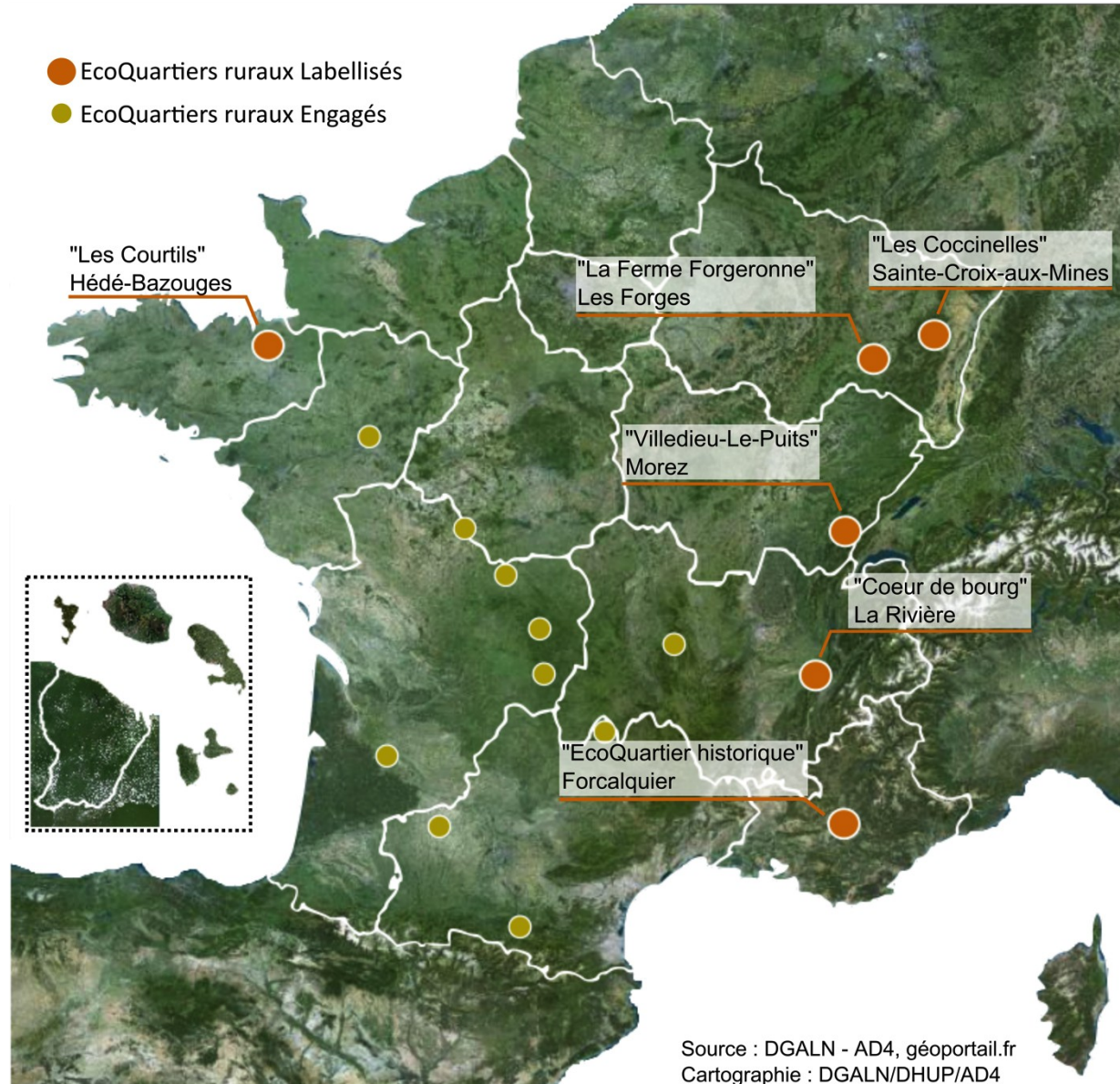
Des acteurs locaux engagés



Création de lotissements innovants

Dynamique territoriale de la démarche EcoQuartier en milieu rural (au 28 juin 2016)

- EcoQuartiers ruraux Labellisés
- EcoQuartiers ruraux Engagés



éco quartier en extension maîtrisée

Préservation des espaces agricoles

Ouverture à la création architecturale

Revitalisation du centre-bourg
Qui prend appui sur la démarche EcoQuartier

Eco-hameau, Eco-bourg > éco quartier

Nature en ville
- cœur d'îlots verts
- espaces publics plantés

Valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager

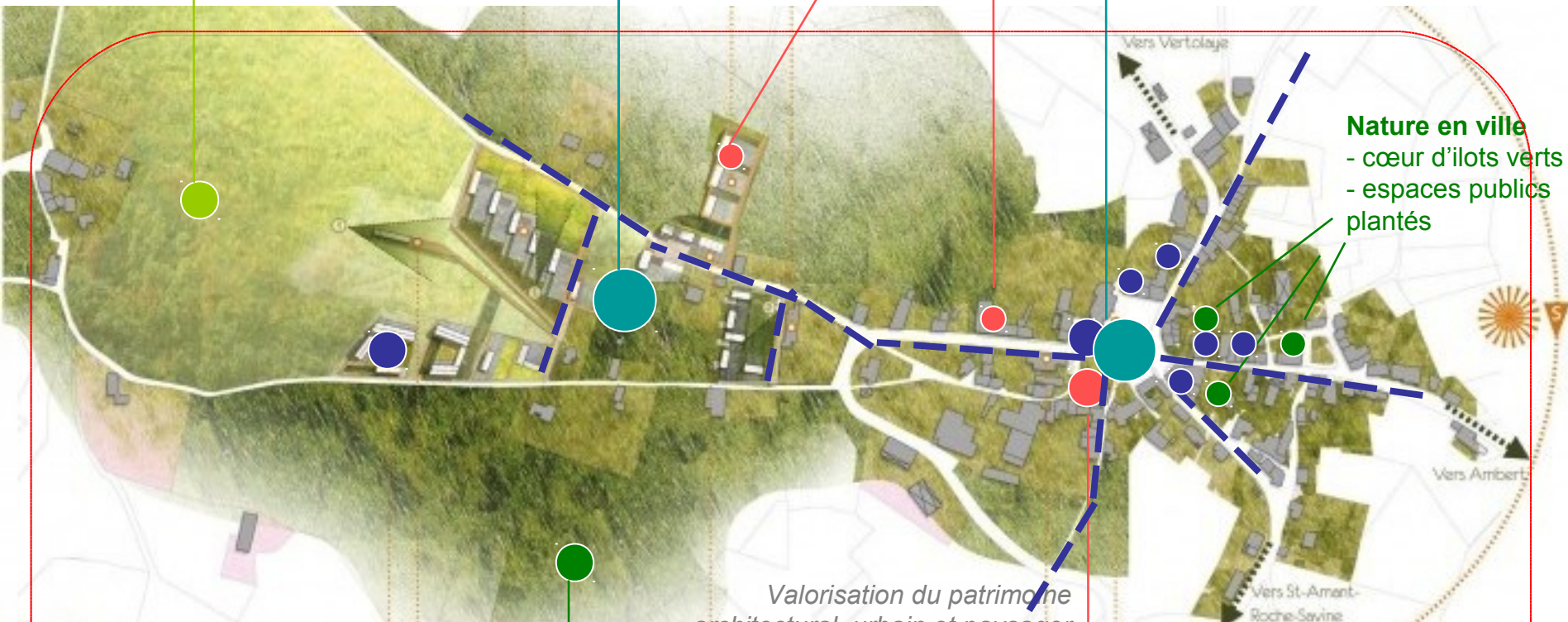
Préservation des espaces naturels

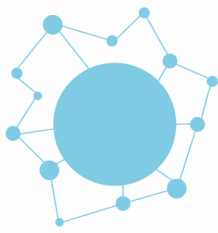
TEPCV

- mobilités douces
- bornes électriques
- sobriété énergétique
- filières écologiques...

Plan masse : Boris Bouchet Architectes

Atelier des territoires





centres-bourgs
PROGRAMME DE REVITALISATION

éco
quartier

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Nature en ville

- cœur d'îlots verts
- espaces publics plantés

Jardin public

Jardin privé

Nouvelles maisons Belvédère

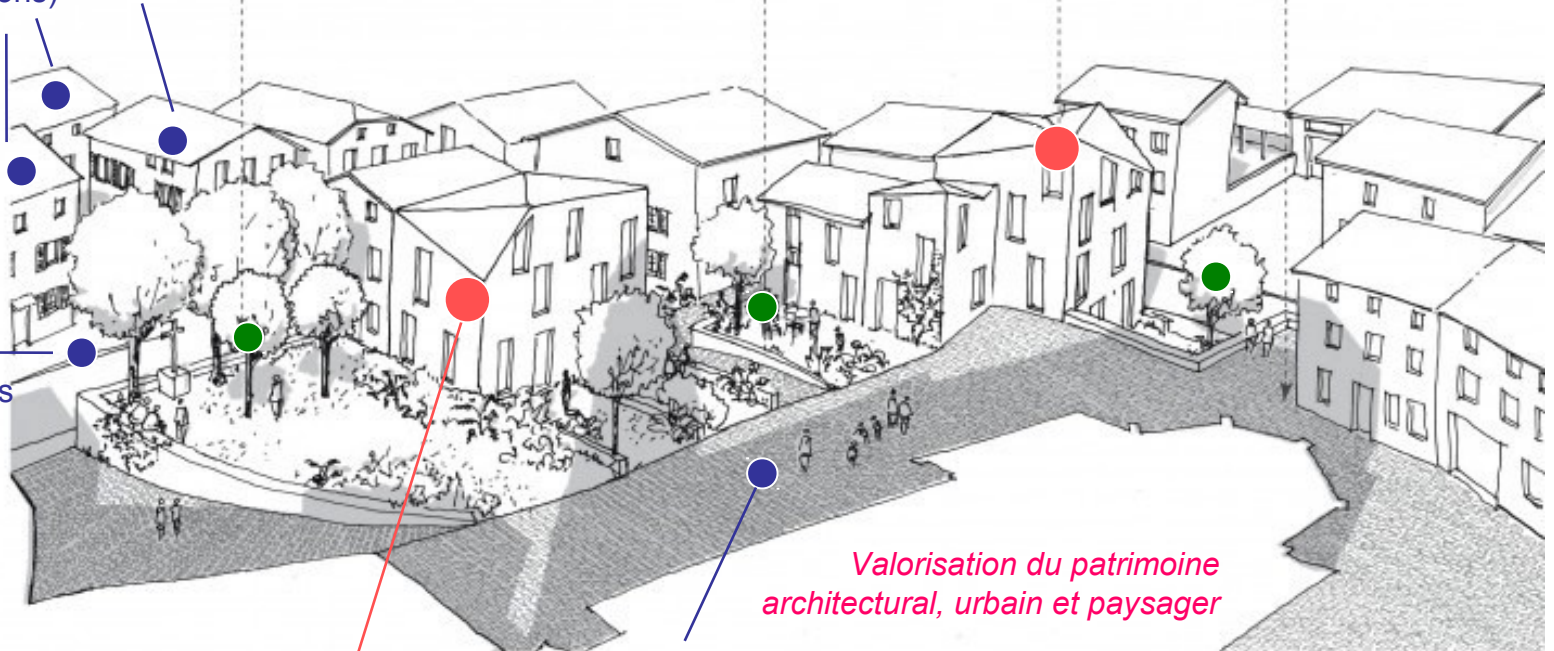
Sobriété énergétique
(isolation intégrée des constructions)

Bornes électriques

Valorisation du patrimoine
architectural, urbain et paysager

Mobilités douces

Ouverture à la création
architecturale





Les projets de renouvellement des centres-bourg et centres anciens (partenariat avec le ministère de la culture et l'ANAH)



Les projets de renouvellement de friches industrielles, militaires, hospitalières...

Quelle échelle de projet ?



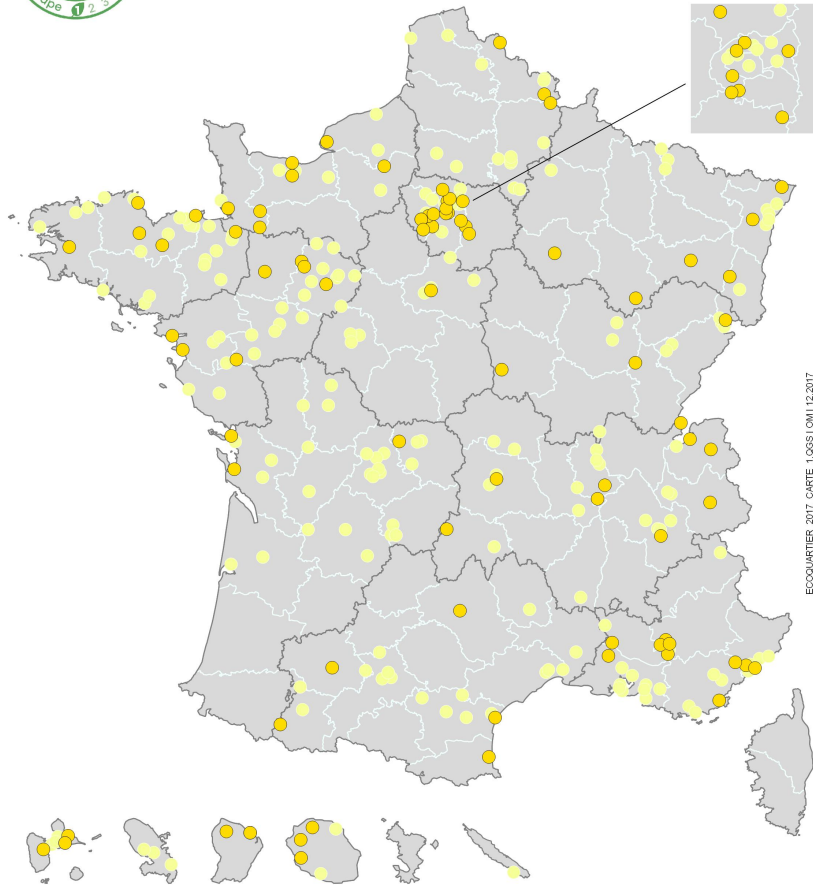
De la petite échelle à des morceaux de ville

Les étapes de la labellisation cette année

- 15 avril : pré-candidature
- 15 mai : finalisation des dossiers de candidatures
- 15 mai – fin août : expertises
- Septembre : commissions régionales
- Novembre : commission nationale
- Décembre : remise des labels



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Labels étape 1

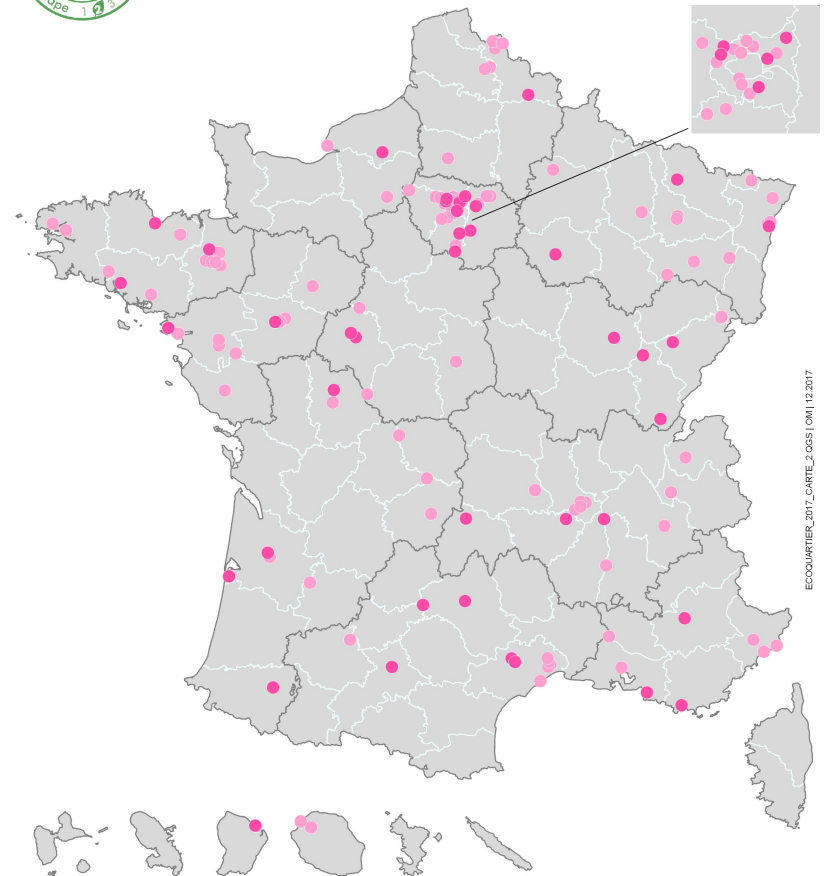


● Avant 2017 [216] ● 2017 [84]

Source : DGALN/DHUP/AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Labels étape 2

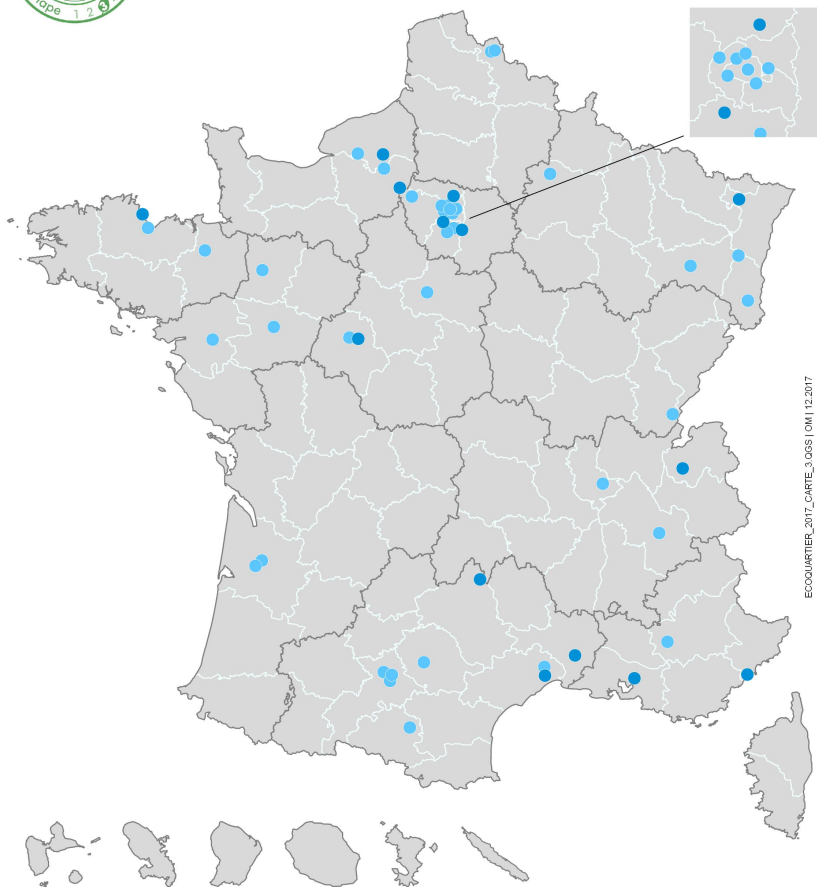


● Avant 2017 [97] ● 2017 [44]

Source : DGALN/DHUP/AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Labels étape 3



ECOQUARTIER_2017_CARTE_3_GOS | OMI | 12.2017



● Avant 2017 [46] ● 2017 [14]

Source : DGALN/DHUP/AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI



Les EcoQuartiers au 19 décembre 2017 Labels étape 4



ECOQUARTIER_2017_CARTE_4_GOS | OMI | 12.2017



● 2017 [5]

Source : DGALN/DHUP/AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

Exemple de dynamique régionale : les EcoQuartiers en Bretagne



Année de la signature de la charte

- 2017
- 2016
- 2015
- 2014
- 2013

éco
quartier

Et vous ?

Où en êtes-vous de votre connaissance de la démarche ?



éco
quartier

Ailleurs,

A quoi ressemblent les EcoQuartiers ?



Lotissement des Courtils (Hédé-Bazouges - 35, Bretagne)

Présentation du projet

Présentation du projet d'EcoQuartier

La commune de Hédé-Bazouges se compose aujourd'hui des deux anciennes communes. Le bourg de Bazouges-sous-Hédé est resté très rural, à l'écart du développement urbain des villages voisins ces dernières années, et ce malgré sa situation de desserte privilégiée à 4 kilomètres de l'axe Rennes / Saint-Malo et à 26 kilomètres de Rennes. La commune de Hédé-Bazouges souhaite accueillir de nouveaux habitants pour développer le dynamisme de son centre-bourg.

Son objectif, renouveler sa population tout en préservant son caractère rural et ses atouts environnementaux. Dans ce cadre, l'équipe municipale prend le parti de réaliser un lotissement écologique « Les Courtils », suivant une démarche HQE®, soit de haute qualité environnementale. Ce projet de développement urbain doit en effet respecter l'identité du bourg, le patrimoine historique et paysager du site, tout en proposant un modèle nouveau d'urbanisme.

Etat d'avancement

Livré en 2008



Données et chiffres clés de la VILLE

Nombre d'habitants:	1754 habitants (INSEE 2007)
Situation	26 km de Rennes

Données et chiffres clés de l'ECOQUARTIER

Nombre d'habitants	30 habitants
Nombre de logements	22
Surface	3,5 Ha
Type de projet	Greffe du bourg
Date de lancement	2001
Date de livraison	2008 (1ere tranche)

Acteurs impliqués

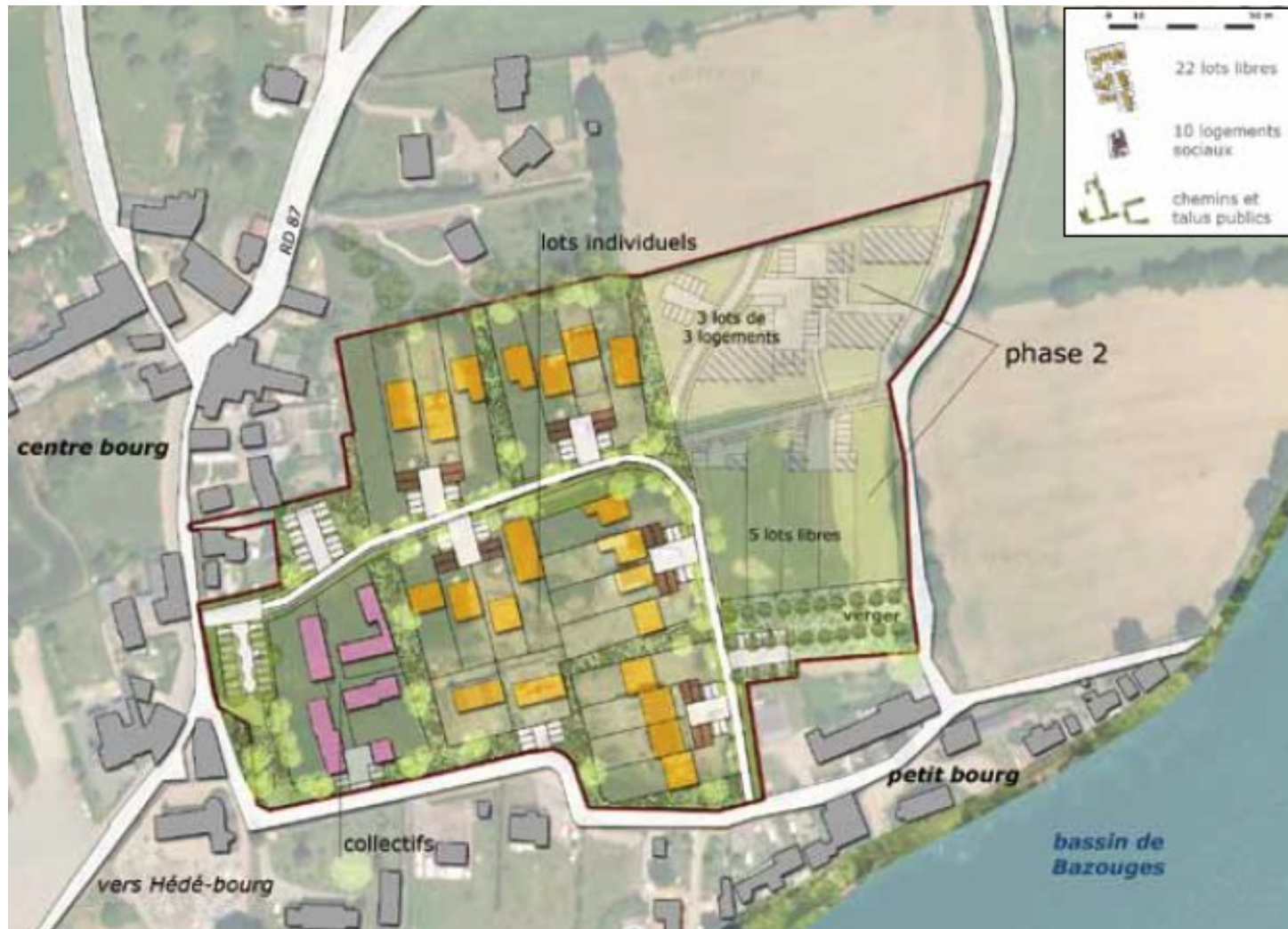
Maîtrise d'Ouvrage (MOA)	Commune
Maîtrise d'Œuvre (MOE)	Bernard Menguy et Georges le Guarzic, architectes
Partenaires/entreprises associées	Bruded, DDTM 35, OPAC 35

Financement / Coût de l'opération

- 700 000 € HT, dont 55 000 € HT pour les aménagements paysagers, 35 000 € HT pour les clôtures bois (2006)

Lotissement des Courtils (Hédé-Bazouges - 35, Bretagne)

Éléments graphiques



Un projet d'aménagement et une trame parcellaire qui favorisent la compacité et permettent une mitoyenneté entre les maisons

Quartier Europe (St Briec, Côtes d'Armor, Bretagne)

Présentation synthétique du projet

Présentation du projet d'EcoQuartier

Le quartier Europe - Balzac - le Plateau dans le quel se situe l'EcoQuartier de l'Europe est un des quartiers retenus au titre de la rénovation urbaine en 2006. Enclavé sur un plateau bordé par la vallée du Gouédic et longé par la RN 12, l'EcoQuartier de l'Europe se compose de deux secteurs aux identités et caractéristiques bien distinctes reliés entre eux par la rue Balzac, axe structurant de l'agglomération briochine.

Le projet aujourd'hui réalisé correspond à une profonde transformation du quartier, que ce soit au niveau des espaces publics (création d'un mail piétonnier, d'espaces publics qualitatifs), des équipements publics (nouvelle piscine, maison de la petite enfance, centre social) et des logements (394 logements réhabilités, 172 démolis), en lien avec le projet de BHNS, reliant à terme le quartier au centre-ville en 6 minutes.

Une 2^e phase du projet ANRU est aujourd'hui prévue.

Etat d'avancement

Note sur 5 : 5

Le projet est aujourd'hui terminé.



Données et chiffres clés de la VILLE

Nombre d'habitants :	45 936 (2012)
Surface :	2188 ha

Données et chiffres clés de l'ECOQUARTIER

Nombre d'habitants :	1500
Nombre de logements :	791
dont logements locatifs sociaux :	63%
Surface :	20 ha
Type de projet :	Rénovation urbaine
Date de lancement :	2006

Acteurs impliqués

Maîtrise d'Ouvrage (MOA) :	Ville de St Briec / Terre et Baie Habitat (pour les logements)
Maîtrise d'Ouvrage Déléguée :	
Maîtrise d'Œuvre (MOE) :	Daniel KAHANE, Grand Prix de Rome (1967) est l'architecte conseil. De très nombreuses équipes ont travaillé sur toutes les composantes
Partenaires/entreprises associées :	Beaucoup d'organismes et de partenaires mobilisés

Éléments financiers du projet

- Bilan financier de l'opération : Coût total d'investissement de l'opération : 53 063 295 €HT
- dont participations publiques : 6 303 000 € pour la Ville de Saint-Brieuc / 6 833 000 € pour la Terre & Baie Habitat / 14 517 000 € pour Saint-Brieuc Agglomération

Quartier Europe (St Briec, Côtes d'Armor, Bretagne)

Eléments graphiques

